

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mai  
2022

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

### LA CRAMIF À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Les experts en prévention des risques professionnels de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) seront présents sur le salon SantExpo, **du 17 au 19 mai 2022**, au **Parc des expositions de la Porte de Versailles, hall 1**. Ils proposeront leur offre de services en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel soignant. **Rendez-vous à l'espace institutionnel, stand G15**, afin d'échanger sur les solutions concrètes et les aides financières à destination des établissements de santé.

#### La prévention des risques professionnels : une priorité pour le secteur

La pandémie du Covid-19 a mis en lumière le rôle essentiel du système de soin français. Cependant, des points d'amélioration ont également été exprimés par les soignants. Les enjeux liés à la protection de leur santé et de leur sécurité au travail sont primordiaux. Cette première participation de l'Assurance Maladie - Risques professionnels au salon a pour objectif d'apporter des solutions concrètes en vue de réduire le turn-over et le taux d'absentéisme dans le secteur.

En effet, de forts besoins en recrutement sont aujourd'hui identifiés pour faire face notamment au vieillissement de la population et à l'augmentation des personnes en perte d'autonomie. Si les vocations pour les métiers du soin existent encore, ce n'est plus à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions de travail. Ce critère est déterminant pour l'attractivité et la fidélisation des effectifs.

#### Sinistralité : les chiffres clés du secteur

En Île-de-France, où les métiers de la santé et de l'aide à la personne représentent un effectif de près de 60 000 salariés, le risque d'accident du travail (AT) est plus élevé que dans beaucoup d'autres secteurs. Environ 2/3 des AT sont liés à des manutentions. Ils ont pour conséquence des arrêts qui désorganisent les collectifs de travail, et à terme de dégrader la qualité des soins et de la prise en charge.

Il existe une variété des métiers dans le secteur ; de fait, les risques professionnels auxquels les personnels sont exposés sont multiples (lombalgies, troubles musculosquelettiques, chutes, risques psychosociaux, infectieux, chimiques ou encore physiques). La Cramif accompagne les entreprises en privilégiant les établissements de soins, mais aussi les structures pour personnes âgées, handicapées et le secteur de l'aide à domicile.

### NOMBRE DE SALARIÉS ET D'ACCIDENTS DU TRAVAIL (AT) EN 2019



Activités hospitalières  
(code risque 86102)

**664 722**  
salariés soit 32 %  
**21 362**  
AT soit 20 %



EHPAD  
(codes risques 8710 A, 8730 A)

**243 509**  
salariés soit 12 %  
**24 418**  
AT soit 23 %



Handicap  
(codes risques 8710 B, 8710 C, 8730 B, 8810 C)

**249 585**  
salariés soit 12 %  
**15 645**  
AT soit 14 %



Aide à domicile  
(code risque 8810 A)

**196 335**  
salariés soit 9 %  
**21 082**  
AT soit 19 %



Autres aides et soins

**734 077**  
salariés soit 35 %  
**25 816**  
AT soit 24 %

On comptait 108 323 AT en 2019 dans le secteur sanitaire et médico-social

N.B. : Chiffres de sinistralité de la branche risques professionnels de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés).

### Informer et sensibiliser pour mieux agir en prévention !

Par sa présence au salon SantExpo, la Cramif sera amenée à faire connaître à des prescripteurs, à des décideurs dans les établissements, à des équipementiers et à des prestataires de service :

- les offres de services de l'Assurance Maladie - Risques professionnels dans le secteur de la santé (expertises techniques, formations, aides financières, etc.) ;
- les programmes de prévention et les outils existants ;
- les bonnes pratiques à retenir et à déployer, utiles dans la démarche d'évaluation des risques professionnels.

## A propos de la Cramif

La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social. D'une part, la caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage). D'autre part, elle agit dans les domaines sanitaire et social et de l'autonomie.

Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap. Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention et à la reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur réparation. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ [CRAMIF.FR](http://CRAMIF.FR)

### Le contact presse de la Cramif

 presse.cramif@assurance-maladie.fr  
 01 40 05 29 79 / 37 69

 @cramif  LinkedIn  YouTube